

Convocation et affichage : 15 01 2021

Étaient présents : Tous les conseillers sauf M de PORTAL Thibault /ROBELIN Thierry  
MAISSON Anne Marie / MONNET Michel et VOISIN Karine

Mme MAYER Janine est élue secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 17 décembre 2020 est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

**Cimetière :**

Le maire informe les membres du conseil municipal de l'avancée sur le projet de création d'un parking au nord du cimetière communal.

Le propriétaire du terrain ne souhaite pas vendre et a notifié par écrit son refus de vente sans qu'aucun entretien n'ait eu lieu avec la mairie pour exposer les raisons évidentes de ce souhait de création de parking.

Deux solutions s'offrent à la commune.

De manière à réaliser cet aménagement, la commune doit préalablement devenir propriétaire du lieu, c'est pourquoi le maire explique comment se déroulera la procédure de DUP (déclaration d'utilité publique) en vue d'une expropriation à terme.

Préalablement au lancement de cette procédure dont il sera question au conseil du mois de février 2021, le maire demande aux membres du conseil l'autorisation de reprendre contact avec le propriétaire pour faire une offre d'achat.

Le maire est donc chargé de rédiger un courrier (LAR) pour signifier le montant proposé avec date limite de réponse antérieure au prochain CM de Bouligneux.

**Eglise Saint Marcel (tranche 5):**

**UNANIMITE**

Le chiffrage des travaux de la 5<sup>ème</sup> et dernière tranche de restauration de l'église saint Marcel ont été transmis par M GUYONNET architecte du patrimoine.

Le détail de ces travaux est présenté par le maire aux membres du conseil. Cette dernière tranche plus conséquente que les précédentes couvre les travaux de la nef, de la chapelle sud et de la sacristie. Cette dernière tranche va parachever l'énorme effort engagé par la commune pour la restauration de l'édifice.

Le montant total de cette tranche est prévu à hauteur de 297 357,04 € HT.

L'année 2021 est consacrée à la demande des subventions auprès de la DRAC/Région et le département. La commune est déjà très largement aidée par L'AREB et la fondation du patrimoine.

Le maire a également présenté le phasage des travaux comme suit :

Début des travaux en septembre 2022  
Pause en décembre 2022 et janvier 2023  
Fin des travaux de février à juin 2023.

Le plan prévisionnel de financement en annexe est présenté en séance.

Après en avoir délibéré les membres du conseil valident à l'unanimité le plan prévisionnel.

## INFORMATIONS DIVERSES

- Pas de questions diverses.

**Fin 11h00.**

**La prochaine séance est fixée au jeudi 25 février 2021 à 20h00 en la salle communale.**

**La séance se déroulera à huis clos.**